

DEMANDE D'UTILISATION EXCEPTIONNELLE DES LOCAUX – GN6

Cette notice a été établie afin de recueillir des données détaillées concernant les mesures de sécurité exigées par la réglementation en vigueur.

Malgré sa présentation descriptive, ce formulaire n'est pas exhaustif. Ainsi, il appartient au demandeur de préciser les points que ce document n'aurait pas traités.

La réglementation prévoit que l'utilisation, même partielle ou occasionnelle d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) pour une exploitation autre que celle autorisée, ou pour une démonstration ou une attraction, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation présentée par l'exploitant auprès de la Mairie.

Le dossier devra être déposé à la Mairie au minimum 2 mois avant la date de la manifestation. Tout dossier incomplet ou déposé hors-délai sera déclaré irrecevable.

Renseignements généraux

Intitulé de la manifestation :

Nature de la manifestation (exposition, restauration...) :

Lieu de déroulement de la manifestation :

Classement de l'établissement : Type(s) : Catégorie : Effectif :

Date(s) et heure(s) prévues de la manifestation :

Effectif maximal du public attendu (au plus fort de la manifestation) :

Nombre de personnes concourant à l'organisation de la manifestation :

Nom du demandeur :

Qualité du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Téléphone portable (personne responsable joignable à tout moment, pour les cas d'urgence) :

Accord écrit de l'exploitant : OUI ☐ NON ☐ SANS OBJET ☐
(Si l'organisateur n'est pas l'exploitant, la demande doit être présentée conjointement)

Installations techniques particulières (chauffage, appareils de cuisson, bouteilles de gaz...) :

Locaux utilisés :

Aménagements intérieurs mis en place dans le cadre de la manifestation (meubles, éléments décoratifs fixes ou flottants, tentures, écran de diffusion, estrade...) :

Matériaux utilisés pour les décorations :

Installations électriques complémentaires mises en place : OUI ☐ NON ☐
(Si oui, joindre un descriptif des installations. Les installations complémentaires doivent être vérifiées par un organisme agréé)

Nom de l'organisme de contrôle :

Moyens de secours mis en place dans le cadre de la manifestation (type, nombre, répartition) :

Service de sécurité incendie (composition, qualification...) :

Autres mesures spécifiques envisagées pour assurer la sécurité du public et des participants :

Solution retenue pour la prise en compte des personnes en situation de handicap :

Limitations ou interdictions d'emploi ou de mise en œuvre de matériels ou d'installations :

Pièces constitutives du dossier

- Le présent formulaire est complété par les informations nécessaires à l'instruction du dossier. Le cas échéant, l'organisateur établira un cahier des charges précisant les caractéristiques de la manifestation et l'ensemble des dispositions de sécurité prévues.
- L'autorisation écrite de l'exploitant le cas échéant.
- Un plan détaillé précisant notamment :
 - L'emplacement des moyens de secours (extincteurs, RIA...).
 - Les issues de secours.
 - Le tracé des dégagements.
 - Les mesures complémentaires de prévention et de protection proposées.
 - Les aménagements spécifiques à la manifestation.
- Attestation d'assurance.

(A remplir obligatoirement dans tous les cas)

Je soussigné(e), (NOM, Prénom) _____ ,
organisateur de la manifestation, déclare exact les renseignements de la présente notice.

Date et signature :

(A remplir si l'organisateur n'est pas l'exploitant du site)

Je soussigné(e), (NOM, Prénom) _____ ,
exploitant du site, déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées dans la présente notice et autorise la manifestation prévue dans les conditions précisées.

Date et signature :